

Les commerçants veulent promouvoir leur arrondissement

L'association des commerçants de l'arrondissement a présenté une plaquette destinée à démontrer l'attractivité du secteur, afin d'encourager les autres commerces à s'y installer

L'ADC7 présentait officiellement mardi sa plaquette baptisée « Lyon 7^e, un arrondissement attractif pour les commerces et les activités de services ». Un document de six pages destiné en priorité « aux porteurs de projet, aux enseignes, ou encore aux agents immobiliers. En montrant l'attractivité du secteur à travers son potentiel global, on encourage les populations, et donc les commerces, à emménager ou à s'implanter ici », selon Georges Sorel, président de l'association. Pour atteindre son objectif, l'outil de communication dresse un portrait détaillé du territoire. Il reprend ainsi la composition de la population et du tissu commercial, le chiffre d'affaires réalisé

dans les enseignes ou encore le potentiel de consommation et les atouts pour l'implantation d'un commerce. En complément, le guide revient sur les principaux critères de développement de Gerland et de la Guillotière. Divers repères sont traités : population et répartition par catégories socio-professionnelles, grands projets urbains, dispositif d'aide aux commerçants, transports, équipements, activité économique et autre présence « d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche de haut niveau ». Une version mise à jour du document sera dévoilée en janvier. > Disponible auprès de l'ADC7, 1 place Antonin-Jutard, ou sur www.lyoncommerce.com

■ L'éclairage dans la lumière

Outre son récent programme de réduction des consommations d'eau, le 7^e arrondissement s'est doté au fil des ans de nombreux dispositifs, portés par l'ADC7, qui favorisent l'émergence des pratiques respectueuses de l'environnement. Parmi ceux-ci, un plan de déplacement inter-entreprises et un « diagnostic éclairage ». Créé en 2009, ce dernier entend permettre aux commerçants de réduire sensiblement leur facture énergétique liée à la mise en lumière de leur local. Ceci en béné-

ficiant d'un éclairage attractif et en améliorant la mise en valeur des produits. L'opération intègre différents stades, de la simple sensibilisation au diagnostic personnalisé ou à l'accompagnement des enseignes dans la mise en œuvre de travaux. Le projet prévoit également la création de lieux présentant de nouvelles sources d'éclairage. Dans cette optique, un nouveau produit d'éclairage des vitrines sera dévoilé et testé dans l'arrondissement au cours des prochains mois.



Le guide était présenté mardi, en marge du conseil du 7^e arrondissement / Photo Alexandre Vieira